

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Gauthier: Vous voudriez envoyer des enfants à la guerre?

LA COMPARUTION DE MEMBRES DES FORCES ARMÉES DEVANT
LE SOUS-COMITÉ

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Tout d'abord, je suis très satisfaite d'apprendre qu'il a travaillé avec des femmes pendant la Seconde Guerre mondiale. La Chambre ne comptait pas de femmes députées à cette époque. Le rôle que les femmes ont joué alors était très différent de leur rôle actuel. Il faut tenir compte de certains changements.

Des voix: Bravo!

Mme Finestone: Le ministre a refusé de permettre au comité sur le droit à l'égalité d'entendre les opinions et le témoignage de membres des forces armées qui ont demandé à comparaître. Le ministre va-t-il leur permettre de se faire entendre ou les obliger à se taire? Pour quelles raisons le ministre estime-t-il que les femmes ne peuvent pas comparaître? Pourquoi le ministre refuse-t-il de reconnaître leur droit à la liberté de parole? La sécurité nationale n'est nullement en jeu. Le ministre va-t-il permettre aux personnes qui le désirent de comparaître et de témoigner devant le comité sur le droit à l'égalité?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): La députée n'a pas raison de dire que j'ai refusé de permettre aux membres des forces armées, hommes ou femmes, de comparaître devant le comité. Ce n'est pas vrai. C'est contraire à la vérité. Je tiens à dire à la députée et à ses collègues que la conduite de tous les membres des forces armées, hommes ou femmes, est soumise aux règlements et aux ordonnances de la Reine que tous les membres de l'armée doivent respecter.

Quant à la question que le député de Burnaby a posée, je fais examiner les règlements et les ordonnances de la Reine pour voir si cette comparution est compatible avec le maintien de l'ordre et de la discipline. Je doute fort que ce soit le cas.

LES CAUSES PORTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Défense nationale. L'interprétation de la nouvelle Charte des droits incitera, j'espère, le ministre à examiner ces règlements avec une grande ouverture d'esprit.

Si le gouvernement continue à vouloir bâillonner les femmes membres des forces armées, le ministre est-il prêt à soutenir et à financer les causes qui seront portées devant les tribunaux pour permettre aux femmes de gagner le droit à l'égalité qu'il ne semble pas prêt à leur accorder?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la députée nous accuse de vouloir bâillonner les femmes, ce qui est inexact et contraire à la vérité. Je dirais même que c'est faux.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Pour ne pas dire offensant.

M. Nielsen: En ce qui concerne la question de l'égalité, j'ai déjà dit à la Chambre qu'en temps que ministre responsable je m'étais engagé à comparaître devant le comité pour répondre à toutes ces questions.

Une voix: Pourquoi ne le faites-vous pas?

M. Rossi: Rendormez-vous!

Mme Copps: Taisez-vous!

M. le Président: A l'ordre!

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE—LE VERSEMENT DE
REDEVANCES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre de la Consommation et des Corporations. Hier, après avoir déposé le rapport Eastman, il a déclaré qu'il craignait qu'une augmentation des redevances payées par les compagnies de produits non brevetés ne se traduise par une augmentation pour le consommateur, et qu'il ne voulait pas de cela.

Le ministre sait-il que c'est au cours des années où les multinationales avaient le droit exclusif de produire et de vendre des médicaments délivrés sur ordonnance qu'ont été enregistrés les prix les plus élevés payés par les consommateurs pour ces médicaments sur ordonnance et les profits les plus élevés réalisés par ces multinationales?

Le ministre n'est-il pas favorablement impressionné par la recommandation du Dr Eastman de ramener à quatre ans la période pendant laquelle les multinationales ont l'exclusivité de la vente des produits?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, en réponse à cette question, je voudrais dire à mon collègue que les recommandations générales du rapport Eastman nous sont favorables dans le sens qu'elles encouragent la recherche et le développement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Cependant, j'ai exprimé certaines inquiétudes quant à la réaction découlant de l'augmentation des «royautés» sur le prix à la consommation, et je maintiens cette opinion jusqu'à maintenant.